

2025/



DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE VILLE DE RIS-ORANGIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°2025/026

Objet : Délégation de pouvoirs : Décisions du Maire prises au titre de l'article L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Séance du lundi 10 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 février, à 18 h 30, les membres composant le Conseil municipal de Ris-Orangis, régulièrement convoqués par courrier en date du mardi 4 février 2025, se sont réunis au nombre de 26, dans la salle Emile Gagneux, 60 rue Albert-Rémy, sous la présidence de Monsieur Stéphane Raffalli, Maire, Conseiller départemental de l'Essonne.

Nombre de membres

En exercice : 35

Présents à la séance : 26

Excusés représentés : 7

Absents : 2

*₁ Arrivée à 18h32 au cours de l'appel

*₂ Arrivée à 18h35 avant le vote du point n°2 inscrit à l'ordre du jour et repartie à 20h29 avant le vote du point n°5 en confiant son pouvoir à S. Mercieca

*₃ Arrivé à 18h35 avant le vote du point n°2 inscrit à l'ordre du jour

*₄ Arrivé à 18h37 avant le vote du point n°2 inscrit à l'ordre du jour

*₅ Arrivée à 18h40 avant le vote du point n°3 inscrit à l'ordre du jour

*₆ Arrivé à 18h45 avant le vote du point n°3 inscrit à l'ordre du jour

*₇ Représentée par F. Deraedt jusqu'à son arrivée à 18h46. A pris personnellement part au vote à compter du point n°3 inscrit à l'ordre du jour

*₈ Arrivé à 18h48 avant le vote du point n°4 et reparti à 20h46 avant le vote du point n°7 inscrit à l'ordre du jour

Hôtel de ville du jour
Place du Général-de-Gaulle
91130 Ris-Orangis
T. 01 69 02 52 52
F. 01 69 02 52 53
Contact@ville-ris-orangis.fr

Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Stéphane Raffalli, Gilles Melin, Aurélie Monfils^{*1}, Marcus M'Boudou, Souad Medani, Fabrice Deraedt, Véronique Gauthier, Serge Mercieca, Annabelle Mallet, Siegfried Van Waerbeke, Sémitra Le Querec, Noureddine Siana^{*6}, Josiane Berrebi, Denise Poezevara, Sylvie Deforges, Omar Abbazi^{*3}, Valérie Marion^{*7}, Jean-Paul Monteiro Teixeira, Dounia Lebik^{*5}, Nejla Toptas^{*2}, Sofiane Seridji^{*8}, Christian Amar Henni, José Peres^{*4}, Christine Tisserand, Erick Couturier, Yvrose Jameau

Excusés représentés :

Kykie Basseg à Souad Medani, Claudine Cordes à Gilles Melin, Jérémy Kawouk à Marcus M'Boudou, Pierrick Brousseau à Aurélie Monfils, Nicolas Fené à Sofiane Seridji, Sandanakichenin Djanarthany à Christian Amar Henni, Laurent Stillen à Christine Tisserand

Absents :

Séverin Yapo, Claude Stillen

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

2025/

Ville de
Ris-Orangis
Conseil municipal du
10 février 2025
DÉLIBÉRATION
N°2025/026

**Objet : Délégation de pouvoirs : Décisions du Maire
prises au titre de l'article L.2122-22 et L.2122-23 du
Code Général des Collectivités Territoriales**

Administration générale

LE CONSEIL,

SUR proposition de Monsieur Stéphane RAFFALLI, Maire de Ris-Orangis, Conseiller départemental de l'Essonne,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2122-22 et L.2122-23,

VU la délibération du Conseil municipal n°2021/109 en date du 7 mai 2021 modifiée par la délibération n°2022/149 en date du 18 mai 2022 relative à la délégation de compétence au Maire, en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

APRES DELIBERATION

PREND ACTE de la communication du Maire sur les décisions n°2024/282 à n°2024/382, répertoriées dans le tableau annexé à la présente délibération conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire certifie sous sa
responsabilité

Le caractère exécutoire de
cet acte :

Transmis en Préfecture
le : **25 FEV. 2025**

Publié le : **26 FEV. 2025**

Notifié le :

La présente décision peut
faire l'objet d'un recours

Devant le Tribunal
Administratif de Versailles

Dans un délai de deux
mois à compter de sa
publication et de sa
notification.

Pour expédition conforme
Stéphane Raffalli
Maire de Ris-Orangis
Conseiller départemental de l'Essonne

Signé électroniquement par :
STEPHANE RAFFALLI
Le 20/02/2025 à 16:26

ANNEXE A LA DELIBERATION 2025/026 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2025

Date	N°	Objet	Service	Titulaire	Montant
04/11/2024	2024/282	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de fourniture et de livraison des denrées avec la société GVRS	CUISINE CENTRALE	Société GVRS	<p>Versement du prix du repas du repas avec le pain</p> <ul style="list-style-type: none"> • Repas maternelle - 5 composantes 2,018 € TTC • Repas primaire - 5 composantes 2,60 € TTC • Repas adulte - 5 composantes 3,529 € TTC • Repas séniors - 5 composantes 3,37 € TTC • Gouter - 3 composantes 0,789 € TTC • Collation séniors - 2 composantes 0,731 € TTC
05/11/2024	2024/283	Fixant les modalités de convention tripartite pour la mise à disposition d'équipements sportifs couverts par le Comité Essonne de Tennis de Ste-Geneviève-Des-Bois à l'association omnisport USRO	SPORTS	Comité Essonne de Tennis de Ste-Geneviève-Des-Bois	9 440 € TTC pour la location d'une mise à disposition d'équipements sportifs couverts sur deux terrains de tennis du 30 septembre 2024 au 11 avril 2025, pour une durée de 45 heures hebdomadaires
06/11/2024	2024/284	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de maintenance et d'assistance 2024-08165 ENF avec CIRIL GROUP pour les logiciels enfance et petite enfance	INFORMATIQUE	CIRIL GROUP SA	Redevance annuelle : 4 674,00 € TTC
07/11/2024	2024/285	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation des services pour la représentation du spectacle « Les Couleurs de l'Eau » avec l'association AYA pour la Crèche Familiale Pomme d'Api	PETITE ENFANCE	Association AYA	550 € TTC pour un spectacle de 25 minutes le 17 décembre 2024 à destination des enfants accueillis par les assistantes maternelles de la crèche familiale Pomme d'Api et leurs familles
12/11/2024	2024/286	Signature du marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation et rénovation énergétique du gymnase de la Ferme du Temple- Marché 2024-15	MARCHES PUBLICS	Mandataire : SYNAPSE Co-traitant conjoint : Studio Echo Architecture	Poste n°1 : Forfaitaire (Diagnostic, Avant-projet sommaire, Avant-projet détaillé, Etude projet, assistance passation contrat, visa des études,

					direction d'exécution des travaux, assistance opération réception) : 6 % sur la base d'une enveloppe prévisionnelle des travaux de 2 450 644 € HT valeur février 2023 soit un montant provisoire de 147 038,64 € HT Poste n°2 : A bons de commande pour un maximum de 25 000 € HT sur 48 mois Poste n°3 : Missions complémentaires : - Missions complémentaires 1 OPC (ordonnance pilotage coordination) : 1 % sur la base d'une enveloppe prévisionnelle des travaux de 2 450 644 € HT valeur février 2023 soit un montant de 24 506,44 € HT - Missions complémentaires 2 SSI (système sécurité incendie) : 0,06 % sur la base d'une enveloppe prévisionnelle des travaux de 2 450 644 € HT valeur février 2023 soit un montant de 1 470,39 € HT.
13/11/2024	2024/287	Demande de subventions auprès du Conseil régional d'Ile-de- France au titre du dispositif « Bouclier de sécurité 2025 » soutien à l'équipement des forces de sécurité, de la sécurisation des équipements publics, et de la vidéoprotection pour lutter contre la délinquance de voie publique	FINANCES CTM	Conseil Régional Ile-de-France	Demande de subvention au taux maximum
13/11/2024	2024/288	Fixant les conditions et les modalités d'une convention pour l'organisation d'un webinaire sur l'engagement citoyen et bénévole avec l'association ADELIS	VIE DES QUARTIERS	Association ADELIS	300€ (non assujetti à la TVA), atelier au profit de 25 personnes maximum le 19 novembre 2024
18/11/2024	2024/289	Fixant les modalités de réforme et de sortie des inventaires physique et comptables du matériel terrestre à moteur	SERVICES TECHNIQUES		Cédés pour destruction : - Souffleur S 14 - Souffleur S 22 - Souffleur D 23

					<ul style="list-style-type: none"> - Tondeuse 14 - Tondeuse 16 - Karcher GST 15 - Visseuse - Perceuse fil - Meuleuse
18/11/2024	2024/290	Fixant les modalités de réforme et de sortie des inventaires physique et comptables du matériel terrestre à moteur (2 véhicules)	SERVICES TECHNIQUES		<p>Renault Mégane EV-784-AP ayant donné lieu au remboursement de la somme de 8 616,00 € TTC par l'assurance PILLIOT</p> <p>Renault Clio BG - 828 - VG cédé pour destruction à la société ALLO CASSE AUTO</p>
19/11/2024	2024/291	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de service avec CIRIL GROUP pour l'hébergement du PORTAIL AGENT	INFORMATIQUE	CIRIL GROUP SA	Redevance annuel: 7 200 € TTC
20/11/2024	2024/319	<p>Acquisition d'un véhicule neuf et d'un véhicule d'occasion pour les besoins de la ville de Ris-Orangis (91130) :</p> <p>Lot n°1 : Acquisition d'un véhicule neuf de type utilitaire VL avec bras de levage pour benne Ampliroll</p> <p>Lot n°2 : Acquisition d'un véhicule d'occasion de type utilitaire fourgon tôlé</p>	MARCHES PUBLICS	<p>Lot 1 : MELUN POIDS LOURDS</p> <p>Lot 2 : Sans suite</p>	<p>Lot 1 : 77 200 € TTC</p> <p>Lot 2 : sans suite</p>
22/11/2024	2024/320	Fixant les modalités de règlement d'un contrat d'engagement pour la location d'une borne à selfie à l'occasion de la cérémonie des jeunes diplômés avec la société « KYOZTU ANIM »	PIJ	Société « KYOZTU ANIM »	410 € TTC pour la location de la borne à selfie le 13 décembre 2024 de 18h00 à 23h00
22/11/2024	2024/321	Sans objet			
25/11/2024	2024/322	Fixant les modalités de règlement de la convention n°91202411026 relative à la participation de la Croix Rouge Française aux dispositifs Prévisionnels de secours lors de l'évènement « AFM Téléthon »	ATELIER SANTE VILLE	La Croix Rouge Française	306,45€ TTC pour une intervention le 29 novembre 2024 de 18h30 à 22h30

02/12/2024	2024/323	Fixant les modalités de règlement d'une convention avec l'association Parcours solidaire pour la mise en place d'ateliers de flocage de tee-shirts évènementiels pour les jeunes de la ludothèque	LUDOTHEQUE	Parcours solidaire	263,47 € TTC pour 2 ateliers : le mercredi 11 décembre 2024 et le samedi 14 décembre 2024 de 14h30 à 17h30
02/12/2024	2024/324	Attribution du marché relatif à l'entretien, dépannage et réparation des installations d'ascenseurs, monte-handicapés et monte-chARGE de la commune de Ris-Orangis (91130) – Marché 2024-32	MARCHES PUBLICS	Société OTIS – Région Tertiaire	À bons de commande sans minimum et avec le maximum de 200 000 € HT sur une durée de 48 mois
03/12/2024	2024/325	Fixant le contrat portant occupation à caractère précaire et révocable d'un logement dit « instituteur », situé 22 rue des Mésanges à Ris-Orangis	EDUCATION	-	Une redevance d'occupation mensuelle de 341,50 €, ainsi qu'une redevance chauffage de 2,10 € par mois et par m ² , à partir du 1 ^{er} novembre 2024
03/12/2024	2024/326	Fixant le contrat portant occupation à caractère précaire et révocable d'un logement instituteur, situé 22 rue des Mésanges à Ris-Orangis	EDUCATION	-	Une redevance d'occupation mensuelle de 341,50 €, ainsi qu'une redevance chauffage de 2,10 € par mois et par m ² , à partir du 1 ^{er} décembre 2024
03/12/2024	2024/327	Fixant le contrat portant occupation à caractère précaire et révocable d'un logement instituteur, situé 24 rue des Mésanges – à Ris-Orangis	EDUCATION	-	Une redevance d'occupation de 341,50 €, ainsi qu'une redevance chauffage de 2,10 € par mois et par m ² , à partir du 1er novembre 2024
03/12/2024	2024/328	Fixant les modalités de signature de la convention de mise à disposition de locaux et de matériels par le Plan	PIJ	Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart REGIE LE PLAN	Pas de dépense afférente à ce contrat
05/12/2024	2024/329	Portant sur la convention de prêt de la Banque Postale	FINANCES	La Banque Postale	Montant du contrat de prêt : 2 000 000,00 €. Durée du contrat de prêt : 20 ans Financement des investissements de la commune
09/12/2024	2024/330	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de cession de droit de représentation avec l'association C.H.T pour la cérémonie des jeunes diplômés	PIJ	Association C.H.T	1 200 € TTC pour une représentation de 45 à 60 minutes le vendredi 13 décembre 2024

10/12/2024	2024/331	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec la société FRIENDS CIE à l'occasion des festivités du « village d'hiver »	CULTURE VIE ASSOCIATIVE	Société FRIENDS CIE	3 667 € TTC pour 2 spectacles : - « LES MAMANS DE NOËL » 3 séances de 30 min - « LE SCULPTEUR SUR CHOCOLAT » 1 séance de 3h00
11/12/2024	2024/332	Fixant les modalités de règlement d'une convention avec l'IFAC (Institut de Formation d'Animation et de Conseil) pour une formation professionnelle d'approfondissement du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) « accueil d'enfant en situation de handicap »	RESSOURCES HUMAINES	IFAC (Institut de Formation d'Animation et de Conseil)	350,00 € TTC pour une durée de formation de 48 heures du 23 au 29 décembre 2024 au profit d'un agent de la commune
11/12/2024	2024/333	Résiliation du marché 2023-14 – lot n°2 portant mission d'Assistance à Maîtrise d'Usage pour l'aménagement d'une Rue Jardin avec la société DVUp	MARCHES PUBLICS	Société DVUp	Résiliation pour motif d'intérêt général : le niveau des subventions attendues pour la réalisation du projet n'étant pas à la hauteur des attentes de la ville. La partie non encore exécutée de la tranche ferme sera dédommagée à hauteur de 5% du montant des prestations.
11/12/2024	2024/334	Fixant les modalités de règlement d'un avenant au contrat de maintenance et d'assistance avec la société CIRIL GROUPE SAS	INFORMATIQUE	Société CIRIL GROUPE SAS	1260 € pour l'ajout de la maintenance et l'assistance du portail agent et des web services métiers RH associés
13/12/2024	2024/335	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de maintenance et d'assistance pour les logiciels Canis et Municipol par la société LOGITUD solutions	INFORMATIQUE	Société LOGITUD solutions	Redevance annuelle : 1 532,84 € HT
17/12/2024	2024/363	Demande de subvention auprès de la Région Ile-de-France au titre du soutien au VIF (RESEAU VELO Ile-de-France)	FINANCES CTM	Région Ile-de-France	Subvention sollicitée à hauteur de 60 % du coût total HT des travaux d'aménagements cyclables sur l'itinéraire du réseau Vélo Ile-de-France – ligne V7
17/12/2024	2024/364	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation avec l'association « Théâtre Articulé » pour la mise en place d'ateliers de la méthode théâtre forum	RETRAITES	Association « Théâtre Articulé	1 200 € TTC pour 3 ateliers de 2h30 les 13 décembre 2024, 27 décembre 2024 et 10 janvier 2025

17/12/2024	2024/365	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation d'interprétariat et de traduction en langue des signes françaises pour l'allocution de Monsieur le Maire à la cérémonie des vœux passés avec l'auto-entreprise de Charlotte CASTEIX	CULTURE VIE ASSOCIATIVE	Auto-entreprise de Charlotte CASTEIX	1 218,00 € TTC pour l'interprétation de l'allocution en langue des signes le 18 janvier 2025 de 18h30 à 20h00
17/12/2024	2024/366	Fixant les modalités de règlement de conventions passées avec La Croix Rouge Française pour les cérémonies des vœux des agents et de la population	CULTURE VIE ASSOCIATIVE	La Croix Rouge Française	267,97 € TTC pour le vendredi 17 janvier 2025 de 19h00 à 1h00 et 185,47 euros pour le samedi 18 janvier 2025 de 18h30 à 22h00
18/12/2024	2024/367	Signature du marché de conceptions graphiques diverses - 2 lots - Marché 2024-31	MARCHES PUBLICS	Lot n°1 : NDBD-Drapeau Blanc Lot n°2 : - SARL NDBD / DRAPEAU BLANC - Société STEPHANIE LEONARD - Société SARL ENOTIKOM - Société Madame Claude Elodie	- Lot n°1 : A bons de commande mono-attributaire sans minimum et avec maximum de 280 000 € HT, 48 mois à compter de la notification du contrat - Lot n°2 : Multi-attributaires à marchés subséquents sans minimum et avec maximum de 160 000 € HT, 48 mois à compter de la notification du contrat – maximum 4 co-attributaires
23/12/2024	2024/368	Marché 2024-27 - Prestations d'assurances "Flotte automobile et risques annexes " pour les besoins de la Ville de Ris-Orangis - Déclaration sans suite	MARCHES PUBLICS	Sans suite	Déclaration sans suite en raison du prix onéreux et non finançable de l'offre proposée
23/12/2024	2024/369	Signature du marché de location de cars avec chauffeurs pour les besoins de la commune de Ris-Orangis - Marché 2024-30	MARCHES PUBLICS	Société Cars Nedroma	Marché à bon de commande sans minimum et avec le maximum de 1 600 000 € HT sur une durée de 48 mois à compter du 20 février 2025
24/12/2024	2024/370	Signature du marché de mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs pour les besoins de la commune de Ris-Orangis - Marché 2024-29	MARCHES PUBLICS	Lot n°1 : Opérations de bâtiments : SATELIS Lot n°2 : Opérations de voirie : EXELL Sécurité	Marchés à bon de commande sans minimum et avec le maximum de 800 000 € HT par lot sur une durée de 48 mois à compter de la date de notification du marché
24/12/2024	2024/371	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services pour la mise en	CITE EDUCATIVE	Association Mom'artre	845 € TTC pour une journée de formation relative à l'accompagnement des enfants

		place d'une journée de formation avec l'association Mom'artre			porteurs de handicap le 5 février 2025 au profit des ATSEM, AESH et enseignants des écoles maternelles
24/12/2024	2024/372	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services avec l'association Mom'Artre pour la mise en place d'ateliers artistiques autour de bandes dessinées et de mangas dans le cadre des mercredis apprenants	EDUCATION	Association Mom'Artre	2 288 € TTC du 8 janvier au 12 février 2025, soit 6 mercredis de 14h00 à 16h00
24/12/2024	2024/373	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services avec l'association Mom'Artre pour la mise en place d'ateliers artistiques autour du théâtre dans le cadre des mercredis apprenants	EDUCATION	Association Mom'Artre	2 268 € TTC du mercredi 8 janvier au mercredi 12 février 2025, soit 6 mercredis de 14h00 à 16h00
24/12/2024	2024/374	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services avec l'association Latitude 91 pour la mise en place d'ateliers autour des médias dans le cadre des mercredis apprenants	EDUCATION	Association Mom'Artre	365 euros TTC la séance du mercredi 8 janvier 2025 au mercredi 12 février 2025, de 14h00 à 16h00, soit 6 mercredis, pour un total de 2 190 € TTC
24/12/2024	2024/375	Fixant les modalités du contrat de cession d'exploitation de spectacle par la société «Eventis» à l'occasion du Banquet des séniors 2025	RETRAITES	Société « Eventis »	6 675,20 € TTC
24/12/2024	2024/376	Fixant les modalités de règlement d'une convention de mise à disposition à titre payant de la salle Passerelle avec l'association « AGCRPA »	RETRAITES	Association « AGCRPA »	Recette de 1 500 € pour l'année 2025
24/12/2024	2024/377	Fixant les modalités d'une convention de prêt à titre gracieux pour une exposition par la maison de l'innovation pédagogique et de l'orientation professionnelle (MIPOP) dans le cadre d'une intervention à destination des élèves de troisième du collège Jean Lurçat le vendredi 17 janvier 2025	PIJ	Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud, par le biais de la Maison de l'Innovation Pédagogique et de l'Orientation Professionnelle (MIPOP)	A titre gracieux
24/12/2024	2024/378	Sans objet			

26/12/2024	2024/379	Prestations d'assurances "Véhicules terrestres à moteur " - Couverture en responsabilité civile suite à la décision du Bureau Central de la Tarification - Autorisation de signature du contrat avec SMACL Assurances	MARCHES PUBLICS	SMACL Assurances	57 769,27 € HT pour assurer 110 véhicules
27/12/2024	2024/380	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services pour une animation musicale de DJ lors de la cérémonie des vœux passés avec la société de Monsieur Ludovic MISANTROPE	CULTURE VIE ASSOCIATIVE	Société de Monsieur Ludovic MISANTROPE	400,00 € TTC pour une prestation le vendredi 17 janvier 2025 de 21h00 à 01h00
30/12/2024	2024/381	Portant sur la Fongibilité des crédits – M57 : décision budgétaire modificative portant virement de crédit de chapitre à chapitre	FINANCES	-	Mouvement de crédits pour ajuster le chapitre 27 et retracer la créance de 138 441 € vis-à-vis de la SCI EGKS
31/12/2024	2024/382	Portant sur la constitution des provisions 2024 pour créances douteuses – budget principal	FINANCES	-	Constitution sur le budget principal 2024 de provisions pour créances douteuses d'un montant de 882 231,27 € (pénalité de retard travaux gymnase Albert Camus, maintenance matériel cuisine centrale, Maison Bleue)

Signé électroniquement par :
 STEPHANE RAFFALLI
 Le 20/02/2025 à 16:26